

# WILDAF WEST AFRICA

---

---

## Newsletter

Femmes, Droit & Développement en Afrique

N°23 - Juillet 2005

### SOMMAIRE

#### SPÉCIAL ODM -- SPÉCIAL ODM

La révision de la Déclaration du Millénaire et des objectifs de développement du Millénaire (ODM) approche à grand pas. Lors du sommet de septembre prochain, les États vont se réunir à New York pour évaluer les progrès dans l'atteinte des objectifs selon une série d'indicateurs déjà prédéterminés. Voyez la critique par MADRE des ODM, les quelques progrès réalisés jusqu'à maintenant dans les négociations de la déclaration finale du Sommet et consultez le texte sur le plaidoyer au niveau national pour avoir une idée des activités que vous pouvez entreprendre pour vous assurer que les droits de la femme sont inclus dans la révision des ODM. Voyez si la parité entre les sexes au niveau de l'éducation secondaire sera atteinte. Outre ces articles vous pouvez prendre connaissance de l'article *En prévision du Millénaire+5* qui détaille toute une série de documents permettant d'analyser les résultats atteints par les pays dans les domaines d'intervention des ODM et des statistiques spécifiques à la sous région ouest africaine.

Ce numéro est particulièrement riche également en information sur les droits humains. Ainsi, plusieurs ressources sont maintenant disponibles dans le site concernant l'Afrique occidentale : état des soumissions des rapports aux comités des droits humains et soumissions prévues en 2005-6, état des signatures et ratifications des traités internationaux reliés au trafic et suivi du dépôt des rapports de la CEDEF.

Un hommage est porté à **Maitre Grace d'Almeida** qui est décédée dernièrement, une grande militante des droits des femmes au Bénin. Prenez connaissance des informations toutes récentes sur des accords de lutte contre le trafic des personnes en Afrique de l'Ouest. Enfin voyez nos rubriques habituelles, le suivi du NEPAD et les Observatoires de la CEDEAO et de l'Union Africaine.

Bonne lecture.

*Colette LELIÈVRE, Coopérante CUSO, Chargée de communication et tout le personnel du bureau sous régional*

#### Objectifs de développement du Millénaire et les femmes

MADRE critique les ODM.....	2
Plaidoyer au niveau national pour les droits en matière de sexualité et de reproduction .....	4
La parité entre les sexes au secondaire : y sommes-nous déjà?.....	5
Progrès dans les négociations de la déclaration politique du Millénaire+5.....	6

#### AFRIQUE DE L'OUEST

Trafic des personnes en Afrique de l'Ouest.....	7
Accord multilatéral en négociation pour lutter contre la traite des enfants.....	7
<b>Observatoire de la CEDEAO</b> : politique agricole, rôle des parlementaires dans la sécurité .....	8
Hommage à Maître Grace d'Almeida.....	9
Suivi du dépôt des rapports pour la CEDEF .....	9
<b>Ressources</b> : état des soumissions des rapports aux comités des traités sur les droits humains et soumissions prévues pour 2005-2006.....	7
Indicateurs des ODM.....	9

#### AFRIQUE

État des ratifications et des signatures du Protocole relatif aux droits de la femme.....	2
Suivi du NEPAD .....	7
<b>Observatoire de l'Union Africaine</b> : 5 <sup>ème</sup> Conférence, égalité de genre en Afrique, cadre de politique sociale, Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, organe de suivi par la société civile.....	10

#### INTERNATIONAL

En prévision du Millénaire+5.....	9
Suivi sur la CEDEF <i>et al.</i> .....	9

#### Rubriques

<i>Femmes à l'honneur</i> .....	3
<i>Financement</i> .....	3-4
<i>Des nouvelles du réseau</i> .....	8
<i>Brèves : Des nouvelles africaines et internationales</i> .....	11-12

Aussi disponible sur notre site  
Web :

[www.wildaf-ao.org](http://www.wildaf-ao.org)



## MADRE critique les Objectifs de développement du millénaire

En 2000, les sommités du monde représentant tous les 191 pays appartenant aux Nations Unies se sont engagées à atteindre d'ici 2015 ces huit Objectifs de développement du millénaire (ODM). Depuis, les objectifs sont devenus le principal cadre de politique de développement à travers le monde. Ils ont même été adoptés par plusieurs organisations internationales et les banques qui contrôlent les budgets de la plupart des pays pauvres, donnant aux ODM une valeur réelle dans la politique économique des déclarations des Nations Unies. Les ODM offrent des opportunités pour la promotion des droits humains de la femme, mais seulement si nous pouvons prendre une part effective dans le processus de réalisation des objectifs.

Les engagements des Gouvernements par rapport aux ODM semblent être un pas formidable vers l'avant, mais lorsque nous analysons en profondeur les objectifs, nous observons que leur réalisation est mesurée par un ensemble de "buts" et "d'indicateurs" technocrates de moindre envergure, contradictoires en approche et plus intéressés par le changement statistique que par la production d'un changement

structurel fondamental pour l'amélioration de la vie des femmes et de leurs familles dans le monde entier.

Prenons par exemple l'objectif 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) : son "but" est d'éliminer les disparités entre les sexes en matière d'éducation. Pourtant, cela prendra plus que l'éducation des filles pour combattre la violence, la discrimination, les stéréotypes, les lois et les coutumes profondément

enracinées qui causent de graves violations des droits humains de la femme dans tous les pays du monde. Les indicateurs destinés à mesurer le progrès dans la réalisation de cet objectif posent également problème. Ils comprennent :

1. la proportion de filles par rapport aux garçons à tous les niveaux de l'éducation (indépendamment de la qualité ou du contenu de l'enseignement et sans tenir compte des forces sociales qui éloignent les filles de l'école) ;
2. la proportion de sièges occupés par les femmes à l'Assemblée nationale (sans tenir compte de la question la plus fondamentale de savoir si ces femmes respectent les droits humains) ;
3. la part des femmes dans les secteurs non agricoles de la population active (indépendamment du besoin de salaires décents, de conditions de travail et de services publics tels que la garde d'enfants, les soins de santé, la fourniture d'eau potable et le transport qui allègent les contraintes du temps de la femme supposée travailler

(Suite page 3)

### Protocole à la Charte Africaine sur les Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la Femme

Seulement dix (11) pays ont ratifié le Protocole et trente sept (37) pays l'ont signé au 29 juin 2005.

AFRIQUE DE L'OUEST	AFRIQUE DE L'EST	AFRIQUE AUSTRALE	AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DU NORD
Bénin	COMORES	LESOTHO	Burundi	Algérie
Burkina Faso	DJIBOUTI	Mozambique	Congo	LIBYE
Côte d'Ivoire	Éthiopie	NAMIBIE	République démocratique du Congo	
Gambie	Kenya	AFRIQUE DU SUD	Tchad	
Ghana	Madagascar	Zimbabwe	Guinée Équatoriale	
Guinée	RWANDA	Swaziland	Gabon	
Guinée Bissau	Tanzanie	MALAWI		
Liberia	Ouganda			
MALI	Île Maurice			
Niger				
NIGERIA				
SÉNÉGAL				
Sierra Leone				
Togo				
14	9	6	6	2
<b>Nombre d'États par région</b>				
16	13	10	9	5
<b>Pays qui ont ratifié par région</b>				
3	3	4	0	1

Pour suivre la progression du nombre de pays qui signent et ratifient, rendez vous sur le site de l'Union Africaine à la section des Documents officiels et consultez la liste disponible en format PDF : [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

(Suite de la page 2)

en dehors de la maison et en même temps assurer ses responsabilités familiales).

Comme nous pouvons le constater, les ODM exigent un changement mais ils ne créent pas les conditions visant à rendre possible un réel changement. Pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes que les objectifs sont supposés résoudre, il faut chercher à comprendre précisément les phénomènes que les ODM ignorent. Ceux-ci comprennent les politiques qui ont accentué la pauvreté et les inégalités dans le monde (tels que les accords de libre échange, le gel des salaires et l'hostilité à l'égard des organisations de travailleurs) et subordonné le respect des droits humains à la "sécurité nationale" comme l'a défini l'Administration Bush. En fait, maintenant que les droits des femmes et ceux des hommes sont gravement érodés par ces politiques, nous percevons clairement les limites de la lutte pour "l'égalité" entre les sexes. De qui les femmes devraient-elles être les égales ? Les femmes en Colombie devraient-elles exiger "l'égalité" avec leurs collègues mâles qui sont tués lorsqu'ils mettent sur pied des syndicats ? Les femmes rwandaises séropositives cherchent-elles "l'égalité" avec les hommes rwandais privés de médicaments à prix élevés contre le SIDA ? L'objectif réel n'est pas l'égalité mais la justice et l'un des meilleurs moyens dont nous disposons pour garantir la justice est le respect des droits humains.

Les ODM ne mentionnent même pas les droits en matière de sexualité et de la reproduction, au travail et à la propriété des femmes ou l'un des obstacles les plus fondamentaux pour garantir ces droits, à savoir, la violence faite aux femmes. L'absence manifeste de ces questions des ODM reflète l'important rôle joué dans les négociations par les gouvernements conservateurs et de droite tels que les États-Unis.

Dès l'entrée en fonction de Bush en 2000, les droits de la reproduction en particulier ont fait l'objet de vives critiques par les États-Unis. Il a cessé le financement des programmes internationaux de planification familiale et il a réorganisé la politique américaine en matière de santé de la reproduction afin d'apaiser sa base conservatrice religieuse. Les activistes des droits humains de la femme ont fait remarquer que les droits en matière de sexualité et de la reproduction sont essentiels dans la réalisation d'au moins quatre des OMD : égalité et autonomisation des femmes (3<sup>e</sup> objectif) ; réduction de la mortalité infantile (4<sup>e</sup> objectif) ; amélioration de la santé maternelle (5<sup>e</sup> objectif) ; et lutte contre le VIH/SIDA (6<sup>e</sup> objectif). En outre, eu égard à l'indivisibilité des droits humains, l'autonomisation de la femme est essentielle à la réalisation de tous les objectifs. Inversement, aucun des objectifs ne peut être atteint si celui-ci n'est pas atteint.

L'un des moyens pour comprendre toute politique est de s'intéresser à ses auteurs. Les OMD sont soutenus conjointement par les Nations Unies, la Banque mondiale et le Fond monétaire international (FMI). Pendant que les Nations Unies travaillent dans le cadre des droits humains, les missions de la Banque mondiale et du FMI consistent à promouvoir un ensemble de politiques économiques souvent contraires aux droits humains. En réalité, les OMD introduisent des priorités néolibérales dans la politique de développement en utilisant le langage des droits humains. Ils cherchent à 'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim' (1<sup>er</sup> objectif), mais s'appuient sur la notion peu honorable selon laquelle le développement économique au niveau national (PNB) peut éliminer la pauvreté ; et ils présument que la privatisation des services est une stratégie favorable –plutôt qu'un obstacle – au développement économique. Il y a une contradiction fondamentale

(suite à la page 4)

## FEMMES À L'HONNEUR



37 Ouest Africaines parmi les 1000 femmes nominées pour le prix Nobel de la paix 2005

37 Africaines de 12 pays d'Afrique occidentale font partie des 1000 femmes retenues comme candidates au prix Nobel de la paix 2005. Il s'agit de :

**Bénin** : Grace Antonia D'Almeida et Grace Aboh; **Burkina Faso** : Katrin Rohde et Chantal Marie Rachelle Ouédraogo; **Côte d'Ivoire** : Lotti Latrous et Dandi Lou Hélène Amanan; **Ghana** : Kate Adoo Adeku; **Guinée** : Joséphine Leno, Cissé Hadja Mariama Sow et Hadja Saran Daraba; **Guinée Bissau** : Macaria Barai; **Liberia** : Mary Brownell et Ruth Sando Perry; **Mali** : Fatoumata Dembélé Diarra, Moussomankan Sakiliba, Dembélé Mariam Sidibé, Hiri Maguiraga, Togo Mariam Baro, Cissouma Korotoumou Traore, N'diaye Korotoumou Traoré, Fatoumata Kiakite, Mama Koite Doumbia, Fatimata Touré, Aminata Touré Barry, Tahanouma Walet Abeb, Sirandou Bocoum, Henriette Carvalho Kouyate et Maïmouna Coulibaly Camara; **Mauritanie** : Aïssata Kane et Azza Mint Moma; **Niger** : Souna Hadizatou Diallo, Hadizatou Issa Iyayi; et Mariame Keïta; **Nigeria** : Mariama Kaïta, Limota Goroso Giwa et Dorothee Cesnabmihlo Aken'ova; **Sénégal** : Betty Faye et Christiane Johnson.

Pour plus d'information :

[www.1000peacewomen.org](http://www.1000peacewomen.org)

## FINANCEMENT



**SUBVENTIONS DU  
URGENT ACTION  
FUND-AFRIQUE**

Ce fonds permet d'obtenir du financement promptement quand une intervention rapide est nécessaire.

Pour information :

[www.urgentactionfund.org](http://www.urgentactionfund.org)

\*\*\*\*\*

### Bourses de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest

Trois bourses pour la participation à un événement international sur les politiques des technologies de l'information.

Pour information :

[www.cipaco.org/article.php3?id\\_article=290&lang=fr](http://www.cipaco.org/article.php3?id_article=290&lang=fr)

Source : [PoliTic] Message du 1 juillet 2005

## MADRE CRITIQUE IFS ODM

(suite de la page 3)

au cœur même des OMD : les pays pauvres sont supposés les réaliser par la mise en œuvre de politiques économiques très néolibérales qui ont, dans une large mesure, causé les crises auxquelles ils sont censés trouver des solutions. Ces politiques comprennent la réduction des dépenses de l'État, la privatisation des services de base, la libéralisation du commerce et la production de biens destinés essentiellement à l'exportation.

Comme nous l'avons vu, la méthodologie et les hypothèses des économies néolibérales influencent les OMD qui reposent essentiellement sur l'indice de 'pauvreté absolue' (qui mesure le pourcentage de la population vivant avec moins d'un certain montant par jour). Les OMD utilisent les critères de la Banque mondiale d'un revenu de 1\$ US par jour pour déterminer l'extrême pauvreté. Cette évaluation de la pauvreté basée sur le revenu masque l'expérience de milliers de personnes pour qui la pauvreté n'est pas fondamentalement une fonction du revenu, mais bien parce qu'elles sont privées de modes durables de consommation et de production. Les femmes indigènes par exemple affirment que leur pauvreté et leur richesse sont essentiellement déterminées par l'accès à et le contrôle de leurs ressources naturelles et des connaissances traditionnelles qui constituent les sources fondamentales de la culture et des moyens d'existence des indigènes. Dans leurs communautés, les droits humains (notamment, la reconnaissance par les gouvernements des droits collectifs des indigènes sur la terre, les ressources naturelles et les connaissances traditionnelles) sont essentiels dans la lutte contre la pauvreté.

Mais les OMD ne reconnaissent pas que la pauvreté est une conséquence des violations des droits humains (tels que le droit à un niveau de vie décent, à être libre de toute discrimination et le droit au développement). En effet,

les OMD posent comme postulat selon lequel le logement, les soins de santé et l'accès à la nourriture et à l'eau potable sont non pas des droits non négociables et universels mais des 'besoins' à satisfaire. Par extension, les pauvres ne sont pas considérés comme des sujets autonomes demandant que les gouvernements assument leurs obligations légales, mais comme un 'groupe cible' passif dans les prises de décisions. Le développement durable – qui dépend d'une large participation communautaire, de la justice sociale et d'un changement fondamental dans l'équilibre des pouvoirs – est mis au second plan par cette incapacité des OMD à opérer dans un cadre des droits humains.

En réalité, les normes des droits humains constituent un critère utile d'évaluation des OMD. Elles révèlent qu'ils ne sont pas une expression spontanée de la bonne volonté du gouvernement. Ils constituent plutôt des obligations internationales préexistantes dont certaines datent de plus de 50 ans. En définitive, pour que les objectifs soient un outil de promotion des droits humains de la femme, ils doivent être traités non pas comme un processus technique, mais comme un processus politique. MADRE fait des pressions avec nos organisations sœurs et d'autres organisations féministes au niveau international pour que se développe une approche des OMD basée sur les droits qui aille au-delà de l'amélioration des indicateurs statistiques pour s'attaquer aux causes profondes des violations des droits humains.

**YIFAT SUSSKIND**  
Directeur Associé  
MADRE

Source : [www.madre.org/articles/int/mdqcritique.html](http://www.madre.org/articles/int/mdqcritique.html)

### FINANCEMENT

**Prix en communication et  
changement social**

Échéance : **1 novembre 2005**

Pour information :

[www.uq.edu.au/journ-comm/index.html?page=31906&pid=2569](http://www.uq.edu.au/journ-comm/index.html?page=31906&pid=2569)

## Plaidoyer au niveau national

Au cours des prochains mois, le plaidoyer au niveau national sera primordial pour s'assurer que la santé en matière de sexualité et de la reproduction fasse toujours partie de la déclaration politique du Sommet du Millénaire + 5. Il faut dès lors commencer le travail préparatoire au niveau national pour s'assurer que les gouvernements fassent de la santé et des droits en matière de sexualité et de la reproduction une de leurs priorités et qu'ils prennent des positions courageuses et claires sur ces questions dans les négociations à venir.

Le plaidoyer au niveau national peut viser entre autre à :

- **sensibiliser et mobiliser les ONG** au niveau national pour faire le plaidoyer autour de ces questions ;
- **influencer les délégations gouvernementales** aux réunions pour qu'elles prennent une position progressiste sur les questions de la santé et des droits en matière de sexualité et de la reproduction ;
- veiller à ce que la santé en matière de sexualité et de la reproduction soit incluse dans les **rapports des pays** sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et les progrès dans la réalisation des OMD ;
- veiller à ce que le langage sur l'accès universel à la santé sexuelle et de la reproduction d'ici 2015 et son rôle dans la réalisation des OMD soient inclus dans les **rapports nationaux soumis pour le Sommet** ; et enfin ;
- veiller à ce que la santé en matière de sexualité et de la reproduction soit incluse dans les **documents stratégiques de réduction de la pauvreté et les plans de développement à long terme** contenus dans les OMD, autant avant qu'après la réunion de haut niveau.

Source : E-Bulletin - June 7, 2005 - Millennium Development Goals and Sexual and Reproductive Health realise par Family Care International

### DOCUMENTATION



**Une alliance mondiale  
contre le  
travail forcé**

Auteur : Bureau international du travail (BIT)

Rapport en PDF (très lourd) :

[www.ilo.org](http://www.ilo.org)





## Progrès dans les négociations de la déclaration finale pour le Millénaire+5

L'organisation Family Care International suit de près les négociations de la déclaration finale pour le Millénaire+5. Elle estime qu'il y a au moins deux importants succès jusqu'à maintenant.

**L'accès universel à la santé de la reproduction a été identifié comme une priorité dans l'avant-projet de déclaration politique !** Le document final de 26 pages, préparé par le Président de l'Assemblée Générale, Son Excellence M. Jean Ping du Gabon et dix facilitateurs, a été publié le vendredi 3 juin. Il contient deux appels aux gouvernements pour qu'ils élargissent l'accès à la santé de la reproduction.

Sous la rubrique portant sur le VIH/SIDA et d'autres questions de santé, le document engage les gouvernements à :

- "Atteindre l'accès universel à la santé de la reproduction d'ici 2015, tel que fixé à la Conférence sur la population et le développement, inclure cet objectif dans les stratégies visant à atteindre ceux de développement international, y compris ceux contenus dans la Déclaration du Millénaire visant à améliorer la santé maternelle, à réduire la mortalité infantile, à promouvoir l'égalité des sexes, à combattre le VIH/SIDA et à éradiquer la pauvreté" (par. 19, point 4).

De même, la "garantie de l'accès à la santé de la reproduction" est identifiée comme l'une des cinq actions fondamentales nécessaires pour réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (par. 20). Le document formule également d'autres recommandations importantes sur l'égalité des sexes et sur les droits humains de la femme. Par exemple, le paragraphe 9 réaffirme que "l'égalité des sexes et la promotion ainsi que la protection de la jouissance totale de tous les droits humains et des libertés fondamentales pour les femmes sont essentiels pour promouvoir le développement, la sécurité et les droits humains".

Il s'agit d'une réalisation remarquable compte tenu du climat politique actuel difficile notamment au niveau des droits et de la santé en matière de sexualité et de la reproduction parce que de nombreux autres problèmes importants y sont également discutés. Avec ce langage dans le projet de document final, nous sommes en excellente position pour le défendre et le renforcer étant donné que le document sera discuté et finalisé par les gouvernements dans les mois à venir.

Des consultations informelles sur le projet ont débuté le 21 juin, accordant aux gouvernements deux semaines pour examiner le document et préparer des commentaires et recommandations. La publication d'un second projet est attendue à la mi-juillet. Il y aura sûrement une opposition au langage sur la santé de la reproduction. Par conséquent, la poursuite des activités de lobbying aux niveaux national et international s'avère impérative.

Lors d'une réunion de **Haut niveau sur le VIH/sida**, tenue le 2 juin au Siège des Nations Unies à New York, **plusieurs gouvernements ont souligné le rôle vital que jouent l'information et les services de santé en matière de sexualité et de la reproduction dans la lutte contre le VIH.** Ils ont également fait le lien entre la réalisation des ODM et l'extension de l'accès à l'information et aux services de santé en matière de sexualité et de la reproduction. Reconnaisant que les jeunes et en particulier les jeunes

(suite page 7)

## Les 20 pays les plus à risque pour avoir un enfant

### Index des mères 2005\*

	Pays	Rang
1	Sénégal	91
2	Madagascar	92
3	Côte d'Ivoire	93
4	Djibouti	93
5	Bangladesh	95
6	Bénin	96
7	Burundi	97
8	Pakistan	97
9	Togo	99
10	Cambodge	100
11	Erythrée	100
12	Gambie	102
13	Népal	103
14	Mauritanie	104
15	Congo, République démocratique du	105
16	Yémen	106
17	Tchad	107
18	Éthiopie	108
19	Burkina Faso	109
20	Mali	109

\* Données extraites de *The Power and Promise of Girls' Education*, le 6<sup>ème</sup> rapport annuel sur *L'état des mères dans le monde* de Save the Children

Quinze sur 20 sont des pays d'Afrique et 8 d'entre eux sont situés dans la sous région ouest africaine. Faute de données suffisantes, les pays suivants ne sont pas inclus dans l'index : Niger, Liberia, Guinée, Guinée Bissau et Cap-Vert. Voyez également le rapport 2004 *L'état des mères dans le monde*. Consultez notre article pour plus d'information : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=660](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=660)

### **Vous êtes membre du réseau WILDAF/FeDDAF Afrique de l'Ouest et désirez faire connaître vos activités? Vos réalisations? Votre association?**

Faites parvenir votre texte (court ou long, peu importe ; c'est le contenu qui compte !) par courrier électronique au WILDAF/FeDDAF Afrique de l'Ouest. **La date limite de dépôt des textes est la suivante : 1 septembre 2005 (parution d'octobre 2005).**

**Qui lit le Newsletter ?** Le WILDAF West Africa Newsletter est diffusé aux membres du WILDAF/FeDDAF Afrique de l'Ouest dans huit pays de la sous-région, à nos partenaires en Afrique, Europe, dans les pays scandinaves et en Amérique MAIS AUSSI aux magistrats, avocats, policiers, médecins, chef religieux et traditionnels. FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

**Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à nous contacter :**

[info@wildaf-ao.org](mailto:info@wildaf-ao.org)



## Trafic des personnes en Afrique de l'Ouest

Le 5<sup>ème</sup> Rapport annuel sur le trafic des personnes 2005 des États-Unis couvre non seulement la traite mais aussi l'esclavage, le travail forcé et la servitude. Sauf pour la Guinée et le Cap-Vert, tous les autres pays d'Afrique de l'Ouest ont été analysés. Seulement deux pays ont ratifié tous les traités relatifs aux trafics, soit le Mali et le Sénégal alors que la Côte d'Ivoire et la Mauri-

tanie n'ont ratifié que la Convention 182 du BIT. Le Mali aussi a signé deux accords de coopération pour lutter contre le trafic des enfants : le premier avec le Burkina Faso le 25 juin 2004 et le second avec le Sénégal le 22 juillet 2004. (Voir aussi l'accord bilatéral entre le Bénin et le Nigeria p. 12 de ce bulletin.)

Vérifiez l'état des signatures et des ratifications des pays ouest africains pour les traités principaux relatif au trafic dans le site de WILDAF/FeDDAF : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=612](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=612)

Rapport en PDF et HTML (anglais seulement) : [www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2005/](http://www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2005/)

Accord de coopération entre le Mali et le Burkina Faso : [www.justicemali.org/doc157.htm](http://www.justicemali.org/doc157.htm)

Accord de coopération entre le Mali et le Sénégal : [www.justicemali.org/doc165.htm](http://www.justicemali.org/doc165.htm)

### Accord multilatéral en négociation

Du 10 au 12 mai dernier s'est tenu une réunion technique à Abidjan (Côte d'Ivoire) à l'initiative du Ministère de la famille et de l'enfance ivoirien pour rédiger un projet d'accord multilatéral de lutte contre la traite des enfants. Neuf pays étaient présents dont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Niger et le Togo. Une seconde rencontre est prévue normalement les 25-26 juillet 2005 encore à Abidjan où on espère que l'accord sera adopté par les ministres concernés. L'objectif sera ensuite de le faire adopter par la CEDEAO et que les pays absents des premières rencontres le signent également. Pour consulter ce projet d'accord : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=614](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=614).

## Suivi du MAEP du NEPAD

Le Ghana a été le premier pays à accueillir une mission de soutien pour la mise en œuvre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) en mai 2004 (voir notre article dans le bulletin de juillet 2004). Dans le cadre de ce processus, le pays a soumis son rapport d'autoévaluation et un projet de programme d'action national au Secrétariat du MAEP lors de la première semaine de mars 2005. Le Ghana a ensuite reçu une mission d'évaluation qui a eu lieu du 4 au 16 avril 2005. Elle avait pour but d'analyser les enjeux relevés dans les documents rédigés par le pays et dans les documents de fonds produits par le Secrétariat. La mission était composée de personnalités diverses provenant de milieux différents et de quelques personnes du Secrétariat. Nous savons que les ONG mixtes et de femmes ont été consultés pendant le processus d'autoévaluation mais rien n'indique jusqu'à maintenant que les enjeux liés à la condition féminine aient été incorporées dans le rapport. Certes, il nous faut attendre la diffusion publique des documents mais il y a peu d'espoir que cet enjeu d'intégration du genre, une critique persistante depuis la mise sur pied de cette initiative, soit réellement inclus dans le NEPAD et ce, malgré quelques initiatives mises sur pied dans les derniers 9 mois pour pallier les carences dans ce sens (voir le spécial sur le NEPAD dans notre bulletin du mois de janvier 2005).

Le Nigeria a signé le Mémoire d'accord pour le MAEP le 9 mars 2004. La mission de soutien au pays s'est déroulée du 21 au 24 mars 2005. Le gouvernement a créé un point focal national pour coordonner l'autoévaluation. Le coordonnateur du point focal a présenté aux membres de la mission la structure organisationnelle (un groupe de travail national, un Comité exécutif et un Secrétariat) qui travaillera pour cette initiative dont un site Web

(suite à la page 11)

## RESSOURCES

**Etat des soumissions** des rapports des pays d'Afrique de l'Ouest aux comités des traités sur les droits humains : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=621](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=621)

**... et soumissions prévues pour l'année 2005-2006** : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=622](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=622)

\*\*\*\*\*

(suite de la page 6)

### Progrès dans les négociations pour le Millénaire+5

femmes sont infectées par le VIH à des taux disproportionnés, plusieurs gouvernements ont également mis l'accent sur l'importance de l'autonomisation des jeunes à travers l'éducation, l'information et les services dont ils ont besoin pour se protéger de la maladie. La publication du résumé de la Présidence qui alimentera le Sommet du Millénaire + 5 est attendue bientôt.

Source : E-Bulletin - 7 juin 2005 - Millennium Development Goals and Sexual and Reproductive Health

Projet de déclaration finale en format DOC (en anglais) :

[www.ngocongo.org/ngomeet/millplusfive/GADraftOutcome0605.doc](http://www.ngocongo.org/ngomeet/millplusfive/GADraftOutcome0605.doc)

## DOCUMENTATION

### NEPAD and Civil Society Participation in the APRM

Document en PDF (en anglais) : [www.sarpn.org.za/documents/d0001229/P1361-Nepad\\_APRM\\_May2005.pdf](http://www.sarpn.org.za/documents/d0001229/P1361-Nepad_APRM_May2005.pdf)

\*\*\*\*\*

### Le trafic des enfants : Mission d'enquête au Bénin

Auteur : Marc Beziat

Mission qui a eu lieu du 9 septembre au 5 octobre 1999.

Rapport en PDF : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=662](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=662)

\*\*\*\*\*

### Coming to Terms with Sexual Harassment in Ghana

Auteure : Ellen Bortei-Doku Aryeetey

Rapport (en anglais) :

[www.isser.org/Sexual%20harassment\\_ebda.htm](http://www.isser.org/Sexual%20harassment_ebda.htm)

Source : Eldis Gender Reporter, 9 juin 2005

\*\*\*\*\*

### The Feminization of HIV/AIDS: Ten Unavoidable Choices for African Leaders

Rapport (en anglais) :

[topics.developmentgateway.org/gender/rc/ItemDetail.do~1037427?intcmp=700](http://topics.developmentgateway.org/gender/rc/ItemDetail.do~1037427?intcmp=700)

Source : AWID Resource Net Announcement N° 265



### Plan d'action pour la mise en œuvre de la politique agricole

Le 3 mai dernier à Accra (Ghana), la Commission ministérielle sur l'agriculture et l'alimentation s'est réunie pour adopter le plan d'action de la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO et du programme africain de développement agricole du NEPAD. Le plan d'action couvre 2006 à 2010. Il est divisé en quatre axes dont une sur la mise en œuvre d'actions transversales qui comprend la création d'un mécanisme d'intégration du genre. Les ministres ont également recommandé à la CEDEAO de s'assurer de la cohérence entre le plan d'action et les Objectifs de développement du millénaire d'une part et d'autre part de favoriser sa mise en œuvre dans le cadre de travail du programme du NEPAD.

Lire les conclusions principales de la réunion et les recommandations :

[www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=617](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=617)

### Sites des organes de la CEDEAO

Cour de justice : [www.court.ecowas.int](http://www.court.ecowas.int)

Parlement ouest africain :  
[www.parl.ecowas.int](http://www.parl.ecowas.int)

### Document complémentaire

Politique du genre de la CEDEAO :

[www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=498](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=498)

### Rôle des parlementaires dans les enjeux de sécurité

La CEDEAO et la fondation Friedrich Ebert Stiftung ont organisé conjointement une table ronde les 21-22 mai à Abuja (Nigeria) sur le rôle des parlements dans la sécurité en Afrique de l'Ouest et l'observation de l'état de droit. Le but était de voir comment accroître le rôle des législateurs afin qu'ils soient en mesure de s'impliquer davantage dans les enjeux liés à la sécurité et de travailler sur un cadre de travail pour mettre en place des outils qui les aideraient à renforcer leur rôle.

Programme et description de la

conférence : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=618](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=618)

Un cadre de la CEDEAO se demande pourquoi les femmes sont encore absentes des postes de Chefs d'État

La Secrétaire exécutive de la CEDEAO, Dr. Remi Artificial, a soulevé cette question lors d'une conférence organisée dernièrement à Abuja (Nigeria) sur le développement humain et la croissance.

Article (en anglais) :

[www.analystnewspaper.com/ecowas\\_slams\\_women\\_exclusion\\_from\\_head\\_of\\_state.htm](http://www.analystnewspaper.com/ecowas_slams_women_exclusion_from_head_of_state.htm)

## DES NOUVELLES DU RÉSEAU

**Bénin** : Le WILDaf/FeDDAF-Bénin a organisé, en collaboration avec son partenaire Women's Legal Rights, un forum les 29-30 juin 2005 à Cotonou avec 77 maires du Bénin sur le Code des personnes et de la famille notamment pour les informer sur les changements liés à l'état civil et à la célébration du mariage. Le réseau a, en outre, rédigé avec la collaboration de WANEP et RIFONGA du Bénin un rapport alternatif sur la mise en œuvre de la CEDEF élaboré dans le cadre de l'examen du rapport de l'État lors de la 33<sup>ème</sup> session en juillet 2005. Consultez la totalité du rapport dans le site et prenez connaissance du rapport soumis par le gouvernement du Bénin et les questions soulevées par le comité d'examen. **Rapport alternatif du Bénin** : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=636](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=636)

**Côte d'Ivoire** : Le réseau ivoirien devrait renaître de ses cendres bientôt. En effet, Madame Christiane Bitty Kouyaté de l'Association des femmes juristes de la Côte d'Ivoire (AFJCI) organisera bientôt une assemblée générale pour réactiver l'organisation et renouveler le membership. Contact : Mme Kouyaté : [afjci@aviso.ci](mailto:afjci@aviso.ci).

**Guinée** : Sur invitation de la Newfield Foundation, Mesdames Mariame CAMARA, Vice-présidente du réseau guinéen et Hawa KEITA, Présidente de l'antenne préfectorale du Réseau des femmes du fleuve Mano de Kissidougou ont pris part à la réunion des femmes de la zone frontalière de la région (Guinée, Sierra Leone et Liberia). **Rapport dans le site** : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=637](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=637)

**Sénégal** : WILDaf/FeDDAF-Sénégal a organisé un atelier de restitution sur Beijing+10 pour la Coopération autrichienne en présence de plusieurs partenaires. Des échanges sur les priorités s'en sont suivis. La coalition des ONG, dont fait partie le réseau sénégalais, qui a conduit le processus d'évaluation de Beijing+10 et qui a participé à la rencontre de New York, rendra compte également à la société civile bientôt. Enfin, les préparatifs pour la tenue d'une prochaine Assemblée générale sont en cours.

**Togo** : Le réseau togolais a organisé deux ateliers : un premier sur le protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique et un second sur le thème « Genre et Santé de la Reproduction ». Au cours du mois de juillet prochain, le réseau compte célébrer la Journée de la femme africaine le 31. Par la suite, il a programmé de faire du lobbying pour la ratification du protocole relatif aux droits des femmes et pour l'adoption par le parlement togolais de l'avant-projet de loi portant sur la répression du harcèlement sexuel, de redynamiser les comités SOS Filles déjà fondés dans trois (3) régions et dans la commune de Lomé et en créer dans les 2 autres régions du pays, et enfin d'organiser les 16 jours de campagne contre les violences faites aux femmes. **Avant projet de loi sur la répression du harcèlement sexuel** : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=638](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=638)

**Bureau sous régional** : Mme Kafui Kuwonu, chargée de programme, a participé à la 6<sup>ème</sup> Consultation sur l'intégration du genre aux mécanismes de l'Union Africaine organisée par FAS. Il y a été entre autre question du suivi des ratifications alors qu'un seul État membre de l'UA a ratifié le protocole depuis le 8 mars dernier. Le WILDaf/FeDDAF-Afrique de l'Ouest a été sollicitée pour participer au Groupe de travail sur le genre du NEPAD (voir article sur le suivi du NEPAD p. 7). Il y sera représenté par Mme Adjamagbo-Johnson, coordonnatrice du bureau sous régional. Elle a également contribué à la Consultation technique pour la mise en œuvre de la déclaration solennelle des Chefs d'État de l'UA adoptée en juillet 2004. Elle se rendra également à Addis Abeba (Éthiopie) durant la 3<sup>ème</sup> semaine de juillet pour participer à la consultation sur la politique de genre de l'UA (voir article de l'Observatoire de l'UA sur la consultation en p. 10). **Sur la 6<sup>ème</sup> consultation sur l'intégration du genre à l'UA** : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=627](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=627)

# ÉVÉNEMENTS

## Comité de la CEDEF

Les rapports de la Gambie, du Bénin et du Burkina Faso sont examinés à la 33<sup>ème</sup> session. Ceux du Mali et du Togo le seront à la 34<sup>ème</sup> session.

33<sup>ème</sup> session : 5 au 22 juillet 2005

34<sup>ème</sup> session : 16 janvier au 6 février

2006

Lieu : New York

Source:

[www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/33sessions.htm](http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/33sessions.htm)

Rapport alternatif du Bénin :

[www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=636](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=636)

\*\*\*\*\*

## Hommage à Maître Grace d'Almeida

Cette grande dame du monde des droits fondamentaux, surtout des droits humains de la femme vient de nous quitter, lisez l'oraison funèbre de cette grande Béninoise : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=619](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=619)

## PRÉVISION DU MILLÉNAIRE + 5

Consultez notre article *En prévision du Millénaire + 5* de ce numéro pour prendre connaissance de nouvelles analyses, rapports et statistiques liées aux Objectifs de développement du millénaire.

Millénaire+5 : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=641](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=641)

Mesurez également les progrès des pays d'Afrique de l'Ouest en prenant connaissance de 12 indicateurs qui concernent les femmes : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=640](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=640)

### Suivi de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)

180 pays membres des Nations Unies ont ratifié la CEDEF au 18 mars 2005.

Suivi des ratifications : [www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/states.htm](http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/states.htm) (en anglais seulement)

### Suivi du protocole facultatif de la CEDEF

Au 7 janvier 2005, seulement 71 pays l'avaient ratifié dont 8 pays africains et 4 de sous région ouest africaine.

Suivi des ratifications : [www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/sigop.htm](http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/sigop.htm) (en anglais seulement)

### Suivi sur l'amendement de l'article 20 paragraphe 1 de la CEDEF

Aucun changement depuis le 11 juin 2004. 45 États ont accepté l'amendement. Pour en savoir davantage sur l'amendement, lisez le Bulletin no 19 de juillet 2004 : [www.wildaf-ao.org/fr/rubrique=autrebuletin.php3?id\\_rubrique=58](http://www.wildaf-ao.org/fr/rubrique=autrebuletin.php3?id_rubrique=58).

Plus d'information sur la CEDEF : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=312](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=312)

Bibliographie annotée en PDF (en anglais) : [www.iwrrp.org/pdf/biblio.pdf](http://www.iwrrp.org/pdf/biblio.pdf)

Source: E-Civicus 255 15 juin 2005

### Suivi du dépôt des rapports pour la CEDEF par les États ouest africains\*

Pays	Membre des Nations Unies depuis	Signature	Ratification, accession, succession	Protocole optionnel	Amendement à l'art. 20	État des rapports	Observations	Réserves
Bénin	1960	1981	1992	Signature		En instance juillet 2005		
Burkina Faso	1960		1987	Signature		En instance juillet 2005		
Cap-Vert	1975		1980			En retard		
Côte d'Ivoire	1960	1980	1995			En retard		
Gambie	1965	1980	1993			En instance juillet 2005		
Ghana	1967	1980	1986	Signature		En retard		
Guinée	1958	1980	1982			En retard		
Guinée Bissau	1974	1980	1985	Signature		En retard		
Liberia	1945		1984	Signature		En retard		
Mali	1960	1984	1985	Ratification	Accepté	En instance janvier 2006		
Mauritanie	1961		2001			En retard		
Niger	1960		1998	Ratification	Accepté	En retard	Accepte les plaintes individuelles	Art. 2 para (d) et (f); art. 5 para (a); art. 15, para 4; art.16, para 1 (c), (e) et (g); art. 29, para 1
Nigeria	1960	1984	1985	Ratification		À jour		
Sénégal	1960	1980	1985	Ratification		En retard	Accepte les plaintes individuelles	Art. 9, para 2; art. 29, para 1
Sierra Leone	1961	1968	1988	Signature		En retard		
Togo	1960		1983			En instance janvier 2006		

\* Données extraites de *Advance Social Watch Report 2005 : Unkept Promises* de *Social Watch*

La 5<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement s'est tenue à Syrte (Libye) du 4 au 5 juillet s'est terminée avec une déclaration commune sur la position africaine concernant la révision des Objectifs de développement du Millénaire. Les Chefs d'État ont aussi décidé du sort des deux cours de justice dont un protocole de fusion a été rédigé par le Comité des représentants permanents (COREP) et des experts juridiques.

La Conférence est terminée et pour la première fois, il n'y a pas eu de Sommet de la société civile qui était jusqu'à maintenant soutenu financièrement par l'UA. Des activistes se demandent d'une part si cette situation est acceptable de dépendre de l'UA et d'autre part de la nécessité d'impliquer la société civile dans les actions et les décisions de l'institution. Consulter le texte (en anglais) : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=631](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=631)

La Commission de l'UA a annoncé lors de la 37<sup>ème</sup> session de la CADHP (communiqué de presse de la 37<sup>ème</sup> session) qu'elle introduira le Prix des défenseurs des droits de l'homme en 2005 selon la Commissaire aux Affaires Politiques. Il sera décerné annuellement.

**Décisions de la Conférence :** [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=611](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=611)

### Protocole au traité instituant la Communauté Économique Africaine relatif au Parlement Panafricain

Aucune nouvelle ratification (46 ratifications) depuis l'inauguration du Parlement le 18 mars 2004. Il est en vigueur depuis le 14 décembre 2003.

#### Protocole relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité en Afrique

Aucun changement depuis le 1 mars 2005, donc il y a toujours 38 dépôts des instruments de ratification. Le Botswana, le Cap Vert, l'Érythrée, et la Tunisie n'ont pas encore signé. Il est en vigueur depuis le 26 décembre 2003.

#### Protocole relatif à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Vingt pays l'ont déjà ratifié au 18 février 2005. Il est en vigueur depuis le 25 janvier 2004.

#### Protocole de la Cour de justice de l'UA

Au 8 mars 2005, 7 sur 53 États ont ratifié le Protocole et 36 l'ont signé.

**Union Africaine :** [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

### Égalité de genre en Afrique et cadre de politique sociale

Lors de la 3<sup>ème</sup> Conférence en juillet 2004, une déclaration solennelle portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes a été faite par les Chefs d'État. Afin de mettre en œuvre le contenu de la déclaration, l'UA avait convoqué une rencontre consultative technique d'expert-e-s du 25 au 27 mai dernier à Addis-Abeba (Éthiopie). Le rapport devrait bientôt être disponible.

En juillet aura lieu normalement les 21-22 une rencontre de consultation sur la politique de genre de l'UA. Il faut espérer que celle-ci aura de la substance surtout pour influencer le projet actuel de *Cadre de politique sociale pour l'Afrique* récemment disponible dans le site de l'UA. Ainsi, celui-ci manque singulièrement d'intégration du genre dans ses propositions. L'inégalité entre les hommes et les femmes et ses retombées est bien notée mais le problème se limite selon le Cadre proposé à 'l'attitude culturelle «qui» entrave le développement social en termes d'attitudes adoptées vis-à-vis des femmes, face à l'éducation, l'emploi, la politique, etc. ' Puisque c'est un problème reconnu, il y est donc proposé la mise sur pied d'un programme régional pour y remédier au même titre que tous les autres problèmes. Mais il n'apparaît pas dans l'analyse à aucun moment que la question du genre est un problème transversal.

L'UA est en pleine structuration. Elle est en train de jeter les bases des politiques et des programmes qui vont être mis en place pour plusieurs années. C'est donc maintenant que les femmes et les organisations de défense de leurs droits doivent intervenir avec vigueur pour s'assurer que les fondations de l'institution sont bâties avec de bons matériaux qui soutiendront tout l'édifice. Ainsi, la rédaction de ces deux documents

importants, l'un sur le genre et l'autre sur la politique sociale donne l'impression qu'ils sont conçus indépendamment des uns et des autres alors qu'ils devraient s'appuyer l'un sur l'autre. Comme il ne s'agit encore que de projets, il y a encore des possibilités pour influencer le contenu. Vous pouvez télécharger le projet de *Cadre de politique sociale* directement de notre site. Dès que la politique sur le genre sera disponible, nous le mettrons également à votre disposition afin que vous puissiez agir auprès de vos représentants à l'UA.

**Cadre de politique sociale :** [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=631](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=631)

37<sup>ème</sup> session de la Commission africaine sur les droits de l'homme et des peuples (CADHP)

La Commission y a examiné les rapports d'Égypte et de la Mauritanie. Elle a encore exhorté les États à signer le protocole relatif aux droits de la femme. Elle a notamment adopté une résolution sur la création d'une cour africaine des droits de l'homme et des peuples notant que 'la Décision EX.CL/Dec.165(VI) du Conseil exécutif en janvier 2005 permet l'opérationnalisation de la Cour, nonobstant les discussions sur la fusion.' La Commission demande ainsi que les juges soient élu-e-s, que le siège de la Cour soit déterminé et que des ressources adéquates lui soient allouées.

La 38<sup>ème</sup> session se tiendra du 21 novembre au 5 décembre dans un lieu qui sera déterminé ultérieurement.

**Communiqué de la CADHP :**

[www.achpr.org/francais/communiques/communiqu37\\_fr.html](http://www.achpr.org/francais/communiques/communiqu37_fr.html)

... et la société civile

En janvier 2005, le Centre for Governance and Development, FAHAMU, Oxfam GB, Pan Africa Movement and AA International ont formé un Comité exécutif intérimaire pour discuter sur la possibilité de mettre sur pied un organisme de suivi de l'UA et de ses organes. La structure pourrait soutenir activement les citoyen-nes africain-e-s, les ONG, les syndicats et les groupes d'intérêt afin d'intervenir sur les politiques et les décisions qui les touchent. Une consultation est en cours en ce moment et un plan d'action devrait être disponible bientôt.

**Termes de référence de la consultation** (en anglais seulement) : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=635](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=635)

## NEPAD

dédié spécifiquement au MAEP au Nigeria. Lors de cette rencontre, les deux groupes ont convenu que le Groupe de travail national devait s'élargir pour inclure plus d'organisations de la société civile. Les membres de la mission ont rencontré de nombreux acteurs du public, du privé et de la société civile, notamment lors d'un Forum le 23 mars, pendant leur séjour. La communauté des affaires, qui a mis l'accent sur l'importance d'améliorer la gouvernance pour la croissance économique et le développement, à ainsi insister sur l'intégration du genre comme enjeu d'importance.

### Communiqués de presse en PDF (en anglais) :

Ghana :

[www.nepad.org/2005/files/aprm/communiquercm15042005.pdf](http://www.nepad.org/2005/files/aprm/communiquercm15042005.pdf)

Nigeria :

[www.nepad.org/2005/files/aprm/nigeriancsmcommuniquerie.pdf](http://www.nepad.org/2005/files/aprm/nigeriancsmcommuniquerie.pdf)

### Groupe de travail sur le genre

À l'automne 2004, le Secrétariat du NEPAD annonçait le recrutement d'une conseillère en genre et société civile ainsi que la volonté de mettre sur pied un groupe de travail sur le genre. Prévu pour démarrer en avril 2005, le lancement du Groupe de travail aura finalement lieu le 12 juillet en Afrique du Sud. La mission du Groupe sera de s'assurer que le genre soit intégré dans les politiques, les programmes et les actions du NEPAD. Pour en connaître davantage, consultez les documents d'information dans le site (en anglais).

Groupe de travail sur le genre : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=625](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=625)

### NEPAD et le G8

Certes, il est bien un peu tard mais le Secrétariat du NEPAD s'est engagé à consulter la société civile pour la poursuite de l'initiative. Ainsi, lors du 13<sup>ème</sup> comité de mise en œuvre du NEPAD en Égypte, une série de documents ont été soumis aux Chefs d'État sur le financement international du NEPAD, la Commission sur l'Afrique et sur le processus du G8. Le Secrétariat du NEPAD sollicitait des contributions de la société civile qui peut envoyer ses commentaires le plus rapidement possible à Mme Litha Musyimi-Ogana : [LithaM@nepad.org](mailto:LithaM@nepad.org).

Consultez les documents de consultation : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id\\_article=619](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=619)

## BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

### Gambie : Le Conseil des Musulmans se prononce sur les MGF mutilations génitales féminines

Malgré les effets désastreux des mutilations génitales féminines sur les filles, le leader du Conseil des Musulmans dit qu'elles sont une recommandation du Prophète.

Article :

[www.observer.gm/enews/index.php?option=com\\_content&task=view&id=390&Itemid=33](http://www.observer.gm/enews/index.php?option=com_content&task=view&id=390&Itemid=33)

Source : Africa InfoServ du 13 mai 2005  
\*\*\*\*\*

### Niger : Le Niger a coupé la route de la caravane

Partie de Ouagadougou le 6 mai 2005, la caravane nationale pour l'appropriation de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité a sillonné les 13 régions du Burkina Faso. Cette caravane, qui avait prévu de terminer son périple à Niamey (Niger) n'a pu finalement le faire car, dit-on, des problèmes internes seraient intervenus du côté du pays de Mamadou Tandja. La clôture s'est donc déroulée à la maison du Peuple le mercredi 8 juin 2005.

Article :

[www.lobserveur.bf/articl\\_imprimer.php3?&sq=articl\\_imprimer&id\\_article=2953](http://www.lobserveur.bf/articl_imprimer.php3?&sq=articl_imprimer&id_article=2953)

\*\*\*\*\*

### Nigeria : Première femme à la Cour suprême

La Haute Chambre de justice, le Sénat, a confirmé le recrutement

de Mme Aloma Mariam Muktar qui sera la première femme au sein de la Cour suprême.

Article du 13 mai 2005 : [www.afrika.no](http://www.afrika.no)

Source : Resource Net Announcements No 264  
\*\*\*\*\*

### Sierra Leone : À la suite d'une série de jugements controversés, le Tribunal international refuse d'entendre des témoignages sur la violence sexuelle

Se distançant de la reconnaissance internationale croissante sur la gravité de crimes comme le viol et l'esclavage sexuelle, un tribunal de première instance de la Cour spéciale su Sierra Leone a empêché l'audition de témoignages de violence sexuelle dans trois cas.

Article :

[www.peacewomen.org/news/SierraLeone/June05/tri.refusal.html](http://www.peacewomen.org/news/SierraLeone/June05/tri.refusal.html)

Rapport : "Silencing Sexual Violence: Recent Developments in the CDF Case at the Special Court for Sierra Leone" :

[socrates.berkeley.edu/~warcrime/Silencing\\_Sexual\\_Violence.pdf](http://socrates.berkeley.edu/~warcrime/Silencing_Sexual_Violence.pdf)

Source : 1325 PeaceWomen E-News No 63: 30 juin 2005  
\*\*\*\*\*

### Congo-Kinshasa : Principe de la parité homme-femme dans la Constitution

Le Parlement a adopté le 11 mai 2005 lors de sa séance plénière le principe de la parité dans le texte de la Constitution, article 14 alinéa 5.

Source : [femmes-afrique] Message du 13 mai 2005 du Forum de la femme ménagère

## DOCUMENTATION

### Bringing equality home: promoting and protecting the inheritance rights of women

Examen des législations et des politiques administratives au niveau des droits à la terre, à l'habitat et à la succession notamment dans trois pays d'Afrique de l'Ouest: Ghana, Nigeria et Sénégal.

Rapport : [www.eldis.org/gender/](http://www.eldis.org/gender/)

Source : Eldis Development Reporter, 9 juin 2005

### Perspectives économiques en Afrique 2004/2005 : Études par pays

Prévision sur 2 ans à partir de modèle macro-économique simple et analyse du contexte politique et social. En Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Nigeria et Sénégal.

Rapport en PDF : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

# ÉVÉNEMENTS

## Formation : Promouvoir le genre et les droits humains en santé de la reproduction et le VIH/sida

Formation d'une durée de trois semaines qui met en lumière les priorités régionales et les controverses actuelles concernant les Objectifs de développement du millénaire, la Conférence sur la population et le développement et le programme d'action de Beijing notamment dans le contexte du VIH/sida.

Lieu : Nairobi, Kenya

Date : 24 octobre au 11 novembre 2005

Pour plus d'information : Centre for African Family Studies (CAFS), P.O. Box 60054, 00200 Nairobi, Kenya

Tél.: 254-20-444 86 18, Fax: 254-20-444 86 21

Email: info@cafs.org

Source : Pambazuka 211, 16 juin 2005

\*\*\*\*\*

## Au-delà des impasses, vers des alternatives

Appel de résumés et de panels de CEDESRIA pour sa 11<sup>ème</sup> Assemblée générale.

Lieu : Maputo, Mozambique

Date : 6 au 10 décembre 2005

### Information :

[www.pambazuka.org/index.php?id=28085](http://www.pambazuka.org/index.php?id=28085)

Source : Pambazuka 206, 12 mai 2005

\*\*\*\*\*

## Forum des peuples 2005

Quatrième édition du Forum des peuples en contrepoint au Sommet du G8.

Lieu : Fana, Mali

Date : 6 au 8 juillet 2005

### Information :

Présidente : Mme Barry Aminata

Touré ou Secrétaire Permanent : M.

Samba Tembely

Tél. : (223) 224 01 34

Fax : (223) 221 78 55

Quartier Djélibougou, B.P.E1539

Bamako, Mali

Site : [www.forumdespeuples.org](http://www.forumdespeuples.org)

Source : Pambazuka 210, 9 juin 2005

# BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

**Afrique de l'Ouest : Le Bénin et le Nigeria forment une alliance pour lutter contre le trafic des enfants**

Le Bénin et le Nigeria ont signé un accord pour unifier leurs efforts afin de prévenir et supprimer le trafic humain, notamment les femmes et les enfants. Les pays s'engagent également à protéger, réhabiliter et retourner les victimes chez eux. (Voir aussi article en page 7 de ce bulletin)

Article (en anglais) :

[africa.oneworld.net/article/country/959](http://africa.oneworld.net/article/country/959)

\*\*\*\*\*

**Afrique: Des organisations de femmes d'Afrique se sont rassemblées à Johannesburg pour ajouter leurs voix à la Campagne mondiale contre la pauvreté**

Article (en anglais) :

[www.whiteband.org/News/gcapnews.2005-06-24.9518130492/en](http://www.whiteband.org/News/gcapnews.2005-06-24.9518130492/en)

Source : Resource Net Announcements Issue 270

**Afrique : Mémoire de la société civile pour la 3<sup>ème</sup> session des Ministres du commerce de l'Union Africaine, Caire (Égypte)**

Mémoire sur les enjeux du commerce et du développement en Afrique lors de la 3<sup>ème</sup> session qui s'est tenue du 5 au 9 juin au Caire.

Mémoire (en anglais) :

[twnafrica.org/news\\_detail.asp?twid=793](http://twnafrica.org/news_detail.asp?twid=793)

Source : Pambazuka 211, 16 juin 2005

\*\*\*\*\*

**Afrique: AWOMI: une nouvelle initiative des femmes africaines de lutte contre la pauvreté et pour les droits humains**

African Women's Millennium Initiative on Poverty and Human Rights (AWOMI) a tenu sa première rencontre au Kenya du 9-11 mai dernier.

Plus d'information (en anglais) :

[www.igtn.org](http://www.igtn.org)

Source : UNIFEM Currents May-June 2005

## WILD AF WEST AFRICA

# Newsletter

## Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Françoise AGBAHOLOU  
Mathilde Afiwoavi APETOGBO  
Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON  
Mariame COULIBALY  
Kafui KUWONU  
Colette LELIÈVRE  
Madina BAH

Toute reproduction, à but non commercial, des informations rédigées par WILD AF/FeDDAF Afrique de l'Ouest est autorisée, à condition que WILD AF/FeDDAF Afrique de l'Ouest soit mentionnée comme source pour toutes contributions dont elle est auteure.

## Pour tous renseignements, contactez :

WILD AF/FeDDAF Bureau sous-régional d'Afrique de l'Ouest  
B.P. 7755 Lomé - Togo

Tél. : (228) 222-26-79

Fax : (228) 222-73-90

[www.wildaf-ao.org](http://www.wildaf-ao.org)

## Email :

[info@wildaf-ao.org](mailto:info@wildaf-ao.org)

**International : Déclaration de 2005 Putrajaya sur l'avancement de la condition féminine des pays non alignés**

Rencontre ministérielle des pays non alignés sur l'avancement de la condition féminine du 10 mai 2005.

Déclaration (en anglais) : [www.wildaf-ao.org/fr/article.php?id\\_article=651](http://www.wildaf-ao.org/fr/article.php?id_article=651)

\*\*\*\*\*

**International : Accroissement des filles malades du VIH/sida : la Banque mondiale annonce un programme de 3 ans**

Les filles sont de plus en plus victime de la pandémie du VIH/sida souvent parce qu'elles ne peuvent pas refuser les relations sexuelles.

Article du 19 mai 2005 (en anglais) :

[www.kaisernetwork.org](http://www.kaisernetwork.org)